UN CONTEMPORAIN



A. E. AUBRY

PAR

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN

AVEC UN PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE ET UN AUTOGRAPHE

25 Cents

QUÉBEC
GEORGE E. DESBARATS, ÉDITEUR
Coin des rues Ste.-Anne et des Jardins

1865

A. E. AUBRY

UN CONTEMPORAIN

A. E. AUBRY

PAR

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN

QUÉBEC
GEORGE E. DESBARATS, ÉDITEUR
Coin des rues Ste. Anne et des Jardins

1865



A. E. AUBRY

Aujourd'hui, 24 juin, est parti pour l'Europe, par le vapeur *Peruvian*, M. A. E. Aubry, professeur à la Faculté de Droit de Québec, et Rédacteur-en-chef, pendant quatre ans, du *Courrier du Canada.*

Durant les neuf années de son séjour dans notre pays, M. Aubry

s'est acquis, dans la haute position qu'il a occupée, l'estime universelle ; et il laisse après lui un des noms les plus purs et une des mémoires les plus aimées que la France nous ait léguées depuis que le drapeau français a cessé de flotter sur les rives du Saint-Laurent.

Plusieurs de ses amis viennent de lui serrer la main peut-être pour la dernière fois. Pendant que leur pensée l'accompagne sur les mers, ils aimeront à retrouver, dans cette courte notice biographique, leur ami absent, et à le suivre à travers les diverses phases de son existence semée de tant de péripéties étranges et saisissantes.

Auguste-Eugène Aubry est né le

14 juillet 1819, à Tuffé, département de la Sarthe, ancienne province du Maine. Il était le douzième et dernier enfant de Julien-François Aubry et de Charlotte-Scholastique Launay.

Son père, vieux soldat de la république, partit dans la première levée de 300,000 hommes, fut incorporé dans les armées du Nord et du Rhin, et fit les campagnes d'Allemagne. Envoyé ensuite en Vendée avec la garnison de Mayence, il servit successivement sous les généraux Kléber et Duhoux.

Il était à l'affaire des Ponts-de-Cé.*

* Les Ponts-de-Cé sont situés à quelques milles d'Angers.

Quinze cents grenadiers républicains, attaqués par quatre mille Vendéens, y furent tous tués à l'exception de cinquante-deux. De part et d'autre on s'était battu avec un acharnement qui tenait de la rage ; déjà on ne faisait plus de quartier.

Enfin les débris de la colonne républicaine, acculés jusqu'au bord de la Loire, y furent culbutés et noyés.

M. Aubry dut son salut, en cette terrible journée, à une protection spéciale de la divine Providence. Quoique soldat de la convention, il avait toujours eu une singulière dévotion envers la Sainte Vierge.

Au moment suprême, poursuivi par un soldat vendéen à cheval, il

se recommande à sa protectrice, et se précipite dans la Loire.

Son ennemi s'élance après lui, les balles sifflent de toutes parts autour de sa tête, et quoiqu'il n'eût jamais su nager, il parvient sans trop savoir comment, n'ayant pas même perdu son fusil, sur l'autre rive de la Loire. Le Vendéen l'y suit de près ; mais Celle qu'il a invoquée lui donne des ailes, et il arrive épuisé aux avant-postes de l'armée, sans avoir reçu aucune blessure.

Tous les ans, depuis ce jour, à l'anniversaire de la bataille, le vieux soldat, quelles que fussent ses occupations, allait entendre une messe d'actions de grâces en l'honneur de la Sainte Vierge.

En 1795, il entra dans la cavalerie et prit part à la glorieuse campagne de Hollande, sous Pichegru.

Rentré dans ses foyers en 1799, il se maria et prit un petit commerce qui lui permit d'élever honnêtement ses douze enfants.

Après Waterloo, la France fut, comme on sait, envahie et occupée par les armées étrangères. Le village de Tuffé reçut un détachement de Prussiens.

M. Aubry, père, dut loger quatre soldats pour sa part. Comme il avait appris un peu d'allemand, entre deux blessures reçues au-delà du Rhin, on se comprenait et l'on faisait assez bon ménage. Mais un jour

en son absence, nos Prussiens, qui étaient déjà un peu *dans la vigne du Seigneur*, veulent se faire servir de l'eau-de-vie.

Madame Aubry, qui n'entendait rien à leur baragouin, leur apporte du cidre. Voilà nos soldats furieux qui se mettent à jurer et à pester contre leur hôtesse.

Sur ces entrefaites entre M. Aubry ; il s'informe de la cause de tout ce tapage. Les Prussiens continuent à jurer et lui font comprendre que c'est de l'eau-de-vie qu'ils demandent. M. Aubry leur déclare net que puisqu'ils le prennent sur ce ton, ils n'auront pas une goutte d'eau-de-vie, et que s'ils ne veulent

pas de cidre, ils peuvent aller au diable.

Pour toute réponse, un Prussien prend la bouteille de cidre et la jette à la tête de M. Aubry.

Le vieux soldat avait *la tête près du bonnet.* Il esquive le coup, et d'un bond il saute sur son sabre de cavalerie suspendu en sautoir au chevet de son lit, revient sur ses adversaires avec la rapidité de l'éclair, et d'un coup il fait sauter la tête au premier, et met les trois autres en fuite.

Revenu à lui après cette échauffourée, il vit que, s'il était pris, on lui ferait bientôt *perdre le goût du pain.* Il se glissa adroitement par une fenêtre derrière sa maison, prit

la clef des champs et disparut.

Pendant plusieurs mois, jusqu'au départ des Prussiens, il erra de ferme en ferme, se cachant, tantôt derrière les haies ou dans les vergers, tantôt sous les meules de foin.

Cependant il ne quitta pas le canton, et malgré toutes les récompenses promises, pas un paysan ne le trahit.

Auguste-Eugène apprit à lire chez le magister du village vers sept ou huit ans.

Les premiers jours tout alla à merveille ; mais quand il s'agit d'assembler les syllabes de trois ou quatre lettres, voilà notre oiseau qui n'en veut point entendre parler et qui

refuse d'aller à l'école. Le père se fâche et montre un peu les dents ; l'écolier pleure, mais s'obstine.

L'affection ingénieuse et délicate de ses deux sœurs, Pauline et Josephine, vainquit sa résistance.*

On passa sur les syllabes de trois ou quatre lettres, et bientôt on put lire couramment.

Dès lors la lecture devint pour lui un impérieux besoin. Il lisait ou plutôt dévorait tous les jours la Vie des Saints. L'exemple des mar-

* Ces deux sœurs existent encore. L'une, Mme. Vve. Baudoux, n'a pas quitté Tuffé ; l'autre Mme. Vve. Briquet demeure au Mans. Toutes deux, dans leur modeste condition, riches de foi et de vertu, élèvent leurs familles dans la piété et l'honneur chrétien.

tyrs enflammait sa jeune âme ; mais tout en s'éprenant d'amour pour les confesseurs de la foi, et en désirant les imiter, il s'indignait contre les persécuteurs.

Il aurait voulu avoir vécu au milieu des combats de la primitive Eglise pour la défendre et verser son sang pour elle.

Ce fut dans ces touchantes dispositions qu'il fit sa première communion sous les soins de M. l'abbé André, vénérable vieillard d'une piété d'ange, et d'une rigidité d'anachorète, qui, pendant plus de quarante ans, fut curé de Tuffé.

Cependant le jeune enfant subissait à la maison de mauvais traite-

ments ; il avait perdu sa mère à cinq ans, et son père s'était remarié quelques années après.

Le vent de la vie avait dispersé une à une les feuilles de l'arbre paternel.

Les deux sœurs, Pauline et Josephine, avaient épousé deux braves artisans ; depuis longtemps les frères avaient quitté le logis.

Auguste-Eugène se trouvait donc seul à la maison avec la belle-mère. Celle-ci avait des enfants qu'elle cherchait à avantager. Elle maugréait sans cesse contre lui, l'accablait de reproches au moindre prétexte, surtout depuis que, par suite d'un accident, le vieux grenadier

était cloué sur un lit de douleur où il resta près de six mois. L'enfant pleurait à l'écart pour ne pas attrister le cœur paternel.

Cependant, avec la cruelle maladie, la gêne, la faim même s'étaient assises à la table déserte. Auguste avait onze ans, il venait de faire sa première communion ; il prend une soudaine résolution :

—J'irai à Paris, se dit-il. et je gagnerai ma vie moi-même.

Un matin donc, il aborde son père et lui demande quelque argent pour se rendre à Paris. A ces paroles, le vieillard embrasse son fils en pleurant ; Auguste se jette à ses pieds, reçoit sa bénédiction et dix

francs ; tout ce que son père possédait.

On était aux derniers jours du mois de Mars, 1831 : une magnifique matinée du printemps.

Malgré son âge et ses infirmités, M. Aubry voulut accompagner son fils jusqu'à La Ferté-Bernard, jolie petite ville à trois lieues de Tuffé. Là, un oncle d'Auguste, marié à la sœur de sa mère, M. Juignet, le recommande à des *rouliers* partant pour Paris ; et voilà notre héros trotte-menu sur la route de la grande ville.

Quand il était trop fatigué de la marche, les rouliers le faisaient monter sur la *bâche* de leurs lourds et lents véhicules.

Quatre jours après, il avait franchi ses quarante-cinq lieues, et entrait à Paris. Il lui restait encore deux francs.

Deux de ses frères y exerçaient le métier d'ouvriers boulangers. Ils l'accueillirent à bras ouverts.

On lui montre les splendeurs de la capitale ; on le promène de merveille en merveille, du Luxembourg au Jardin des Plantes, du Père La Chaise aux Champs Elysées, vrai conte des Mille et une Nuits. Notre petit villageois demeure tout ébahi ; un instant il croit rêver.

Mais ses deux francs qui s'égrènent, et la bourse des frères qui était fort peu garnie le ramènent bien vite à la triste réalité.

Il faut choisir un état ; on le place chez deux associés peintres en bâtiments. Du matin au soir le jeune apprenti, penché sur le marbre, broie les couleurs. La besogne était d'un mince agrément et d'un revenu plus mince encore.

Toutefois il se serait résigné de bonne grâce ; mais ses maîtres étaient buveurs, jureurs et d'une impiété révoltante. Ils tournaient en dérision ce qu'il avait de plus cher, et se moquaient de lui chaque fois qu'ils le voyaient faire sa prière du matin et du soir. L'âme candide de l'enfant était en deuil.

Pendant quelques jours, il ne dit mot, dévorant son chagrin en secret. Mais, à l'exemple de son père, il

a l'humeur peu endurante et un caractère que la sottise, comme l'injustice, révolte. Or, un jour que les propos impies lui pinçaient les oreilles plus que jamais, il bondit tout à coup de son siège au ricanement d'un dernier sarcasme, et le rouge de la colère sur la figure, la flamme dans les yeux, il jette aux patrons un geste de mépris, leur signifie net qu'il ne veut plus rester avec de pareils gueux, saisit sa casquette et prend son élan vers la rue, laissant nos deux hommes stupéfaits et tout penauds.

Il était d'ailleurs malade : le broiement des couleurs et plus encore le cynisme des deux associés l'avaient si profondément affecté que l'on

jugea prudent de le renvoyer respirer l'air natal.

M. Aubry père fut tout joyeux de revoir son fils, car il désirait le mettre au fait de son petit commerce de fil, auquel il songeait à joindre celui des toiles.

Préalablement il crut devoir lui faire apprendre le métier de tisserand, et le mit en apprentissage à Avézé, village situé sur l'Huisne, à quatre lieues de Tuffé, chez un nommé Loriot.

Il y resta huit mois. Il apprit vite à pousser la navette avec rapidité et dextérité ; mais les fils qui cassaient et qu'il fallait raccommoder à chaque instant mettaient sa patience à bout.

D'autre part, il lisait une partie des nuits à la lueur de grossières chandelles de résine qu'on appelle *oribus* dans le pays. A la Vie des Saints avait succédé la Vie des capitaines de la République et de l'Empire. Les hauts faits des Pichegru, des Moreau, des Bonaparte, des Hoche, des Marceau, des Kléber, etc., enflammaient son imagination. Il retenait littéralement tout ce qu'il lisait.

La boutique du père Loriot devint le rendez-vous journalier de vieux soldats de l'Empire qui prenaient plaisir à entendre raconter toutes ces grandes épopées de la révolution; et les récits de l'enfant leur arrachaient des larmes.

—Est-il drôle, se disaient-ils entre eux, ce petit bambin qui connaît mieux que nous les batailles où nous avons *fait nous-mêmes le coup de torchon!* (Textuel.)

Tout cela était fort bien; mais la mère Loriot n'en était pas trop fière; car en fait d'épopée, elle n'en connaissait guère d'autre que celle de la marmite, et le père Loriot ne gagnait plus de quoi la faire bouillir.

Au lieu de quatre ou cinq aunes de toiles par jour comme autrefois, le bonhomme n'en faisait pas même deux; l'apprenti en faisait encore moins, car on pense bien que pendant toutes ces narrations la navette

ne faisait guère son jeu. Donc la mère Loriot maugréait.

De leur côté, les auditeurs du jeune Aubry, les vieux grognards, trouvaient mauvais qu'un *savant* de ce calibre fût condamné à faire de la toile, à n'être sa vie durant qu'un "*rat de cave*"; et il fut décidé solennellement et à l'unanimité, y compris la mère Loriot, qu'il devait pousser ses avantages dans le monde.

Il revient à Tuffé, expose le cas à son père, en n'oubliant pas de lui dire que c'était l'avis unanime des hauts bonnets d'Avézé. M. Aubry père se fâche un peu, car le nouveau projet contrariait ses plans;

mais enfin il le laisse entièrement libre.

Quelques jours après, notre héros était au Mans, dans un excellent hôtel, la serviette sous le bras. Le colonel du 9me Dragons, alors en garnison au Mans, M. Bureaux de Puzy, prenait sa pension dans cette maison. Il prit Auguste en affection, et lui proposa de l'engager comme trompette dans son régiment.

L'enfant avait alors treize ans ; il lui fallait l'autorisation de son père ; il court à Tuffé ; mais le père ne veut pas en entendre parler.

—Seulement, lui dit-il, si tu persistes jusqu'à quinze ans dans cette idée, je te laisserai libre.

L'affaire n'eut pas de suite.

Après un nouveau séjour de quelques mois au Mans, ayant fait quatre-vingts francs d'économie, il en laisse quarante à son père et retourne à Paris.

De rudes épreuves l'y attendaient ; il serait difficile d'énumérer ici les divers métiers qu'il dut faire pour gagner sa chétive existence. Plus d'une fois il regretta la boutique du père Loriot.

Ce qu'il y eut de plus malheureux, c'est que peu à peu il désapprit le chemin de l'église et ne fit plus aussi régulièrement sa prière du matin et du soir.

Une maladie qui l'obligea d'entrer à l'hôpital Saint-Louis, commença à le faire rentrer en lui-même. Au

sortir de l'hôpital, il trouva une place de porteur de pain chez un boulanger du marché des Innocents.

Parmi les pratiques qu'il servait tous les jours, étaient trois sœurs dont les noms doivent revivre dans ces pages ; car elles furent les anges gardiens que la Providence plaça sur son passage pour le ramener à Dieu.

Mlles Rose, Angélique et Marianne Favier, fabricantes de corsets, habitaient le passage Saint-Guillaume, près du Palais-Royal. Toutes trois d'un certain âge, elles vivaient tendrement unies, partageant leur existence entre le travail, les saintes prières et les œuvres de dévouement. Elles possédaient surtout cette cha-

rité ingénieuse qui sait choisir les moindres occasions pour glisser un bon conseil, une salutaire parole.

Plusieurs fois déjà le jeune Aubry était allé chez elles, lorsqu'un samedi, au lieu d'un pain de six livres qu'elles avaient coutume de prendre, elles en demandèrent deux.

—Comme cela, mon enfant, lui dit Mlle. Angélique avec un doux regard et un accent plein de bonté, vous n'aurez pas besoin de venir demain, et vous pourrez aller à la messe.

Ces paroles tombèrent sur l'âme de l'enfant prodigue comme une céleste rosée ; une larme glissa le long de sa joue et le lendemain il se rendit à la messe.

De ce jour, il prit la résolution de revenir entièrement à Dieu, quoiqu'il en pût coûter.

Les demoiselles Favier l'accueillirent dans leur maison comme leur enfant, et le raffermirent dans ses bonnes résolutions.

A la même époque, il fit rencontre d'un prêtre aussi renommé pour ses grandes vertus que pour la solidité de sa doctrine, M. l'abbé Badiche, sans contredit le plus savant hagiographe de France, qui lui donna la main pour achever l'œuvre commencée.

Cependant le boulanger chez lequel il était avait un frère qui avait quelque littérature et qui se piquait de philosophie. Il connaissait son

Voltaire, et tous les jours il prenait le jeune Aubry à partie, entassant objection sur objection.

Ces attaques lui firent comprendre qu'il ne suffit pas d'avoir une ardente et vive foi, mais qu'il faut savoir la défendre au besoin.

Mlle. Angélique Favier avait dans sa petite bibliothèque un excellent ouvrage : " LE TRIOMPHE DE L'EVANGILE. " Il lut avec avidité cet ouvrage et quelques autres, s'en pénétra profondément, et bientôt il fut en état de soutenir la lutte sans désavantage.

Son adversaire, qui était de bonne foi, parut souvent frappé de la valeur de ses arguments. Dieu veuille que

ce grain de sénevé ait plus tard porté ses fruits !

Ce genre de discussion, qui dura trois ou quatre mois, lui donna un goût décidé pour les études de controverse.

C'est aussi le souvenir de cette discussion qui plus tard lui fit naître l'idée de lire et d'étudier à fond Voltaire, Rousseau, Michelet, Proudhon, Quinet, etc.

On comprend par là pourquoi, dans ses *Cours d'Histoire*, il a si souvent rompu des lances avec ces braves gens. Leur manière de travestir l'histoire, leur passion, leur haine contre l'Eglise le fait bondir d'indignation ; et il se prend d'une

immense douleur à la vue de tant d'hommes sincères mais superficiels qui se laissent tomber dans leurs lacets.

Aussi verrons-nous plus tard qu'il conçut le plan d'un *Cours de Philosophie de l'Histoire*, où il se proposait de démontrer avec la dernière évidence le faux et l'inanité des théories de ces hommes trop fameux.

C'est en 1836 que le jeune Aubry fut si gracieusement accueilli par les demoiselles Favier ; il avait par conséquent dix-sept ans.

Mlle. Angélique crut voir en lui de la vocation pour l'état ecclésiastique. Sa ferveur et la vivacité de sa foi le lui fit croire à lui-même. Il s'en ouvrit à M. l'abbé Badiche,

qui avait les secrets de son cœur, et qui ne chercha point à l'en détourner.

Mais il ne savait pas un mot de latin ; c'était-là une pierre d'achoppement.

Sur ces entrefaites, les demoiselles Favier subirent des pertes relativement considérables et se virent dans l'impossibilité de subvenir entièrement aux frais que devaient nécessiter les nouvelles études. *

* Ces trois excellentes sœurs furent singulièrement éprouvées à partir de ce jour. Avec la perte de leur petit avoir qui les força de céder leur établissement, elles virent arriver les infirmités. L'une mourut après trois ans d'une maladie cruelle. Mlle. Marianne, qui avait une tendance à la surdité, devint presque entièrement sourde ; elle est morte il y a quatre ans. Mlle. Angélique fut frappée de cécité dans les dernières années de sa vie ; elle mourut un an après sa sœur Marianne.

Par un de ces touchants retours que ménage

D'ailleurs Auguste était déjà un peu vieux ; toutefois il ne perdit pas courage. Mlle. Angélique de son côté lui répétait souvent le mot de Saint François-Xavier : "Avec une bonne volonté, il n'est rien dont on ne puisse venir à bout."

Mais comment commencer ? Le ciel mit sur son chemin un jeune

souvent le ciel à la vertu, même ici-bas, celui-là même qu'elles avaient protégé devint leur providence à la fin de leur vie. Du fond du Canada, M. Aubry leur envoyait chaque année une petite pension de trente-six louis.

Les bienfaits des trois sœurs n'étaient pas tombés sur une terre ingrate.

Le vénérable curé actuel de Saint-Sulpice, M. Hamon, payait leur loyer : elles recevaient aussi des secours annuels de l'Impératrice. C'est ainsi qu'elles s'éteignirent doucement dans les sentiments de la plus vive piété et avec la résignation la plus parfaite à la volonté du Seigneur.

homme nommé Lafaurie, qui demeurait près de l'église Saint-Merry, et qui venait de terminer ses études.

Il lui donne une grammaire latine, lui dit d'en étudier les premières pages, et de venir le retrouver le lendemain.

Il fut fidèle au rendez-vous : Lafaurie l'interroge ; son étudiant avait tout lu jusqu'à la syntaxe, et tout retenu, les déclinaisons, les conjugaisons et même la préface, ce qui fit étrangement rire le maître.

Il le fit passer tout de suite à l'explication des auteurs, et lui mit entre les mains Sulpice-Sévère.

Tout allait à merveille ; mais dès la quatrième leçon le maître man-

qua. Il était pauvre, et l'on venait de lui offrir une situation brillante en Belgique. Il lui dit de continuer en lui serrant la main et partit.

M. l'abbé Badiche, à qui M. Aubry conta sa nouvelle aventure, lui donna lui-même des leçons, malgré ses immenses occupations. *

Quand il était trop obéré d'affaires, il se faisait remplacer par M. l'abbé Magnié, aujourd'hui curé dans les environs de Paris.

L'élève n'avait que la nuit pour étudier, car le jour il travaillait pour gagner sa maigre pitance. Il avait quitté le rude métier de por-

* M. l'abbé Badiche est actuellement premier vicaire de Saint-Louis en l'Ile, à Paris.

teur de pain, et était entré en qualité de commis, dans un magasin de lingeries en gros, chez une dame Vve. Loyau, rue du Sentier.

Bientôt une excellente femme, Mademoiselle de Proizy, discernant ce jeune homme plein de talent et d'avenir, offrit de payer sa pension chez M. l'abbé Giraud, troisième aumônier de la Salpétrière; il put alors étudier, libre de toute préoccupation.

M. l'abbé Giraud, ancien secrétaire du cardinal Fesch, puis professeur d'hébreu en Lithuanie, était un de ces hommes de la bonne vieille roche qui affectionnait les jeunes gens, surtout les enfants pauvres

ayant de la bonne volonté. Il accueillit Aubry avec bonté.

En fait d'enseignement, il avait à peu près la méthode de M. l'abbé Latouche, faisant découler tout de l'hébreu.

Voilà donc notre élève menant de front l'étude de l'hébreu, du grec et du latin. Ils étaient huit à recevoir les leçons du professeur, tous les huit pauvres et jeunes ; et l'excellent homme leur donnait sa science et la nourriture et le logement pour une rétribution insignifiante. *

* M. l'abbé Giraud est mort il y a quelques années, sous-bibliothéeaire de la Sorbonne ; et, sauf sa bibliothèque qui était fort belle, c'est à peine si l'on aurait trouvé chez lui de quoi payer les frais d'enterrement.

Auguste Aubry resta dix mois à la Salpétrière ; il avait été auparavant quatre ou cinq mois sous la direction de Lafaurie ou de M. l'abbé Badiche.

A cette époque, il écrivit dans quelle situation il se trouvait à un de ses cousins, M. l'abbé Aubry, alors premier vicaire de la Trinité de Laval (Mayenne).

Celui-ci ne l'avait vu qu'une seule fois, il y avait onze ou douze ans.

C'était un homme d'une haute intelligence et d'un cœur plus grand encore. Il avait pendant sept ans professé la philosophie au collége de Laval, et avait donné sa démission lors des malheureuses ordonnances du 16 juin, 1828, qui pres-

crivaient aux professeurs de colléges de déclarer par écrit qu'ils n'appartenaient à aucune congrégation religieuse non légalement établie en France.

Le coup était dirigé contre les Jésuites. Charles X, qui était un honnête homme dans la haute acception du mot, avait eu, à l'instigation de Mgr. Feutrier et d'autres, la faiblesse d'apposer sa signature au bas de ces déplorables ordonnances.

M. l'abbé Aubry n'était pas jésuite, mais il avait toujours eu une profonde vénération pour ces Religieux qui de tout temps comme aujourd'hui ont rendu de si éminents services. Il regardait d'ailleurs comme une lâcheté de faire la décla-

ration prescrite, et il donna sa démission.

Dès lors il se livra tout entier au ministère de la parole et de la direction des âmes. Il avait une activité prodigieuse et un zèle qui lui permettaient de suffire à tout. D'un caractère ferme et décidé, il était d'une charité inépuisable.*

Il reçut donc de son jeune cousin la lettre dont nous venons de parler

* M. l'abbé Aubry avait refusé en 1836 la cure de Saint-Julien, cathédrale du Mans. M. de Hercé, curé de la Trinité, ayant été nommé évêque de Nantes, voulut l'emmener comme grand-vicaire ; il refusa encore, tant il était attaché à Laval. Il fut même nommé curé de l'église de la Trinité, et M. Martin (du Nord), alors ministre des cultes, allait entrer dans le cabinet de Louis Philippe pour faire signer cette nomination, lorsqu'un député vint lui représenter que ce serait un vrai triomphe pour les légiti-

et dans laquelle MM. Giraud et Badiche avaient mis quelques mots.

La réponse ne se fit pas longtemps attendre. L'abbé lui proposait de venir le voir à Laval, et promettait de se charger de son éducation. S'il agréait ses propositions, l'argent nécessaire lui serait fourni pour payer la diligence.

Son parti fut bientôt pris ; il avait onze ou douze francs en caisse, de bonnes jambes, et n'était guère

mistes ; et le ministre fut assez faible pour céder à une telle raison.

M. l'abbé Aubry mourut le 19 juillet 1856 ; il était simple chanoine honoraire du Mans.

Il a publié un ouvrage intéressant sur Ballon, son pays natal, et laissé en manuscrit des documents précieux sur l'histoire ecclésiastique de la province du Maine.

effrayé des soixante-douze lieues qui séparent Laval de Paris.

Au lieu d'écrire, il fait ses adieux ce jour-là même à ses amis et à ses bienfaiteurs, et le lendemain de grand matin, il quitte Paris, à pied.

C'était en mai 1838. Le soleil n'avait pas encore l'œil sur l'horizon, lorsqu'il franchit la barrière de Passy. Un ami l'accompagna jusqu'à Versailles.

Le soir, à l'entre-chien et loup, il arrive à Rambouillet, passablement fatigué. Il entre dans une petite auberge pour souper et coucher, et demande deux sous de fromage, deux sous de pain et une chopine de vin.

Dans la même salle se trouvaient six soldats s'en allant en congé illimité, car ils étaient dans la dernière année de service. Sur la table était un appétissant morceau de lard frais rôti.

Le soldat français, lion au combat, est dans la vie ordinaire d'un sans-façon, d'une gaieté et d'un entrain proverbial.

On buvait joyeusement, et, à chaque rasade, c'était un feu roulant de bons mots et d'éclats de rire. Mais voyant la fatigue et la maigre pitance du jeune voyageur, et devinant que le gousset était léger, ils échangèrent un rapide coup-d'œil :

—Camarade, où allez-vous ?

—A Laval.

—Bon ! nous ferons route ensemble jusqu'à Chartres.

—Jusqu'au Mans avec moi, ajouta l'un d'eux.

—C'est dit.

—Puisque nous sommes associés pour la route, tout est commun déjà, et vous nous ferez le plaisir de souper avec nous.

Et ce disant, on remplit les verres, on trinque et voilà notre ami à leur table avec une bonne assiétée de lard ; car le moyen de refuser une invitation faite de si grand cœur !

Le lendemain, à trois heures du matin, nos joyeux convives étaient

sur la route de Chartres, où ils arrivèrent vers quatre heures de l'après-midi, forts contents lui d'eux, eux de lui.

Ils lui avaient raconté les espiègleries, les tours amusants de la vie de caserne ; en échange il leur avait dit les stratagèmes sérieux des grands capitaines, surtout des généraux de la République et de l'Empire ; et, comme les grognards de la boutique du père Loriot, ils passaient du rire aux larmes.

Bien qu'assez bons chrétiens, ils lui dirent carrément qu'il ferait mieux d'entrer à l'école militaire qu'au séminaire. Ils lui voyaient déjà le bâton de maréchal de France.

Arriva le moment de la séparation.

On trinqua une dernière fois, et l'on se serra la main avec effusion.

—Je ne les ai jamais revus, me disait M. Aubry en me racontant ce trait, mais quel bon souvenir j'ai gardé d'eux !

Le même jour, il continua sa route, avec un seul des six camarades, jusqu'à Courville, par une pluie battante.

Ils avaient fait dix-sept lieues dans leur journée.

Trempés jusqu'aux os, ils allèrent frapper à la Mairie.

Le maire de Courville donna au soldat un billet de logement chez

l'un des meilleurs habitants de l'endroit. Aubry y fut reçu avec lui.

Un bon grand feu, une bonne cuisine et de bon vin leur redonnèrent de la force et de la gaieté. L'hôte était un causeur charmant. On devisa jusqu'à minuit, et le lendemain il leur fit partager avec lui un excellent déjeuner.

On partit ; mais les fatigues et la pluie de la veille avaient laissé des traces. Leurs pieds étaient enflés et leurs souliers en séchant s'étaient rétrécis. Ils prirent leurs souliers à la main.

Le soldat tourna la chose en plaisanterie :

—Avant d'être maréchal de France, mon ami, il faut gagner ses éperons.

Enfin Auguste arriva à Laval. M. l'abbé Aubry l'accueillit comme un père reçoit son enfant.

Il fut convenu qu'il entrerait au petit séminaire de Précigné, à la prochaine rentrée, au mois d'octobre, et qu'en attendant il resterait à Laval.

Le cousin avait une belle et grande bibliothèque ; Auguste s'y enferma du matin au soir.

A Précigné, il entra en troisième.

Le collége de Précigné est situé sur les confins du Maine et de l'Anjou.

Il avait alors trois cents élèves sous la direction d'un homme de

bien, M. l'abbé Belenfant, mort quelques années après.

Le préfet des études, M. l'abbé Boutier, aujourd'hui supérieur, prêtre aussi distingué par sa piété que par sa science profonde des hommes et des choses, avait imprimé à l'enseignement une salutaire et forte direction.

Le personnel des professeurs n'était pas moins remarquable. *

* M. Aubry eut pour professeurs en troisième, M. l'abbé Launay, aujourd'hui curé de La Ferté-Bernard, qui inspira à ses élèves un véritable enthousiasme pour les Saints Pères, et spécialement pour les Pères de l'Eglise grecque, saint Jean-Chrysostôme, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse, etc., etc. ; en seconde, M. l'abbé Heslot, chevalier de la légion d'honneur, maintenant curé d'Andouillé, (Mayenne) ; en rhétorique, M. l'abbé Baissin, aujourd'hui curé de la cathédrale

Auguste-Eugène fit ses classes avec éclat. La fièvre du savoir le consumait.

Sorti de Précigné en 1841, il alla faire sa philosophie au séminaire du Mans.

Il se passionna pour la philosophie, comme il s'était passionné pour les lettres, et lut, dans l'année, un nombre immense d'auteurs,

du Mans, et grand-vicaire ; en mathématiques, M. Palicot, actuellement curé de Lassay, (Mayenne).

Le collége de Précigné partage avec ceux de Châteaugontier, de Mayenne et de Sainte-Croix du Mans, l'honneur d'avoir formé presque tout le clergé des diocèses de Laval et du Mans.

Il a fourni à l'armée, à la magistrature, au barreau, à la politique des hommes distingués ; plusieurs évêques, notamment Mgr. Grandin, coadjuteur de Mgr. Taché, et plusieurs missionnaires aimés du Canada, le Père Royer, le Père Grouars, etc., etc.

depuis Platon et Aristote, jusqu'à saint Thomas d'Aquin et De Maistre.

A la fin du cours, il fut désigné avec cinq autres pour soutenir publiquement en latin des thèses de philosophie.

L'année suivante, il entra en théologie ; ce fut du savant et digne évêque actuel du Mans, Mgr. Fillion, alors professeur au grand séminaire, qu'il eut le bonheur de recevoir des leçons d'Ecriture-Sainte et d'hébreu.

De l'avis du supérieur, M. l'abbé Chevreau, aujourd'hui chanoine titulaire de la cathédrale, il rentra dans le monde pour étudier davantage sa vocation.

La chaire de rhétorique française

était alors vacante au lycée de Vendôme. M. Aubry l'accepta. C'était un cours spécial donné aux jeunes gens qui se destinaient aux écoles polytechnique, de Saint-Cyr et de la marine.

Le lycée de Vendôme était à cette époque une institution libre où nombre des plus grandes familles de France envoyaient leurs enfants pour les préparer aux carrières de soldat ou de marin. On y étudiait en conséquence force mathématiques et sciences exactes.

Aubry ne voulut pas se laisser vaincre sur ce point par ses élèves ; il se mit à travailler dix heures par jour aux mathématiques ; et la nuit, de dix heures du soir à quatre

heures du matin, il lisait la littérature facile du jour.

C'est ainsi qu'entre les logarithmes et les tropes, il se mit au fait de ce prodigieux amas de prose et de vers qui inondait chaque jour la France.

En fait de repos, il était de l'avis d'Alfred de Vigny :

" La nécessité d'un long sommeil
" est un paradoxe inventé par les
" sots qui n'ont rien à dire et les
" paresseux qui n'ont rien à faire."

Bientôt l'un des deux professeurs de mathématiques étant tombé malade, il fut chargé de la chaire par intérim.

L'intérim dura six mois.

Au bout de deux ans, tourmenté de l'idée d'aller faire son Droit à Paris, il abandonne la chaire de Vendôme.

En arrivant dans la capitale, son premier soin fut de se faire recevoir Bachelier-ès-lettres. Il commença son Droit, et vécut des économies faites à Vendôme.

Le dernier franc disparu, il se vit de nouveau face à face avec la détresse.

Il donna des leçons de grec et de latin ; mais les élèves étaient presque aussi pauvres que le maître.

La chambre et le blanchissage payés, il lui restait en moyenne trois ou quatre sous par jour pour vivre.

Plus d'une fois il lui arriva de se coucher sans avoir donné à son estomac le moindre prétexte d'indigestion.

Cependant il ne voulait pas se plaindre ; son cousin et ses amis l'avaient vu avec peine partir de Vendôme.

Il leur laissa ignorer la gêne profonde où il se trouvait.

Il était d'ailleurs plein d'ardeur et de courage, et travaillait jour et nuit.

Après une année environ de ce régime, la providence vint à son secours. Il entra comme précepteur dans une excellente maison, chez M. Bilbille-Fayard, rue Saint-Louis au Marais.

Quinze cents francs d'appointements, bonne table, bon logement, toute facilité pour suivre les cours à l'école de Droit : c'était un vrai paradis terrestre.

Du premier coup d'œil, M. Bilbille comprit par quelle misère son homme avait passé.

Excellent cœur, il avait lui-même souffert dans sa jeunesse, mais par son énergie, son activité et sa grande intelligence des affaires, il était arrivé à quarante-deux ans à une haute situation financière.

Aubry fut choyé comme un enfant, et pour réparer les avaries de son estomac, on le mit au bon vieux vin de Bordeaux.

Louis Bilbille, son élève, avait environ quinze ans. Il avait déjà fait trois ou quatre pensions de Paris, et avait toujours été le désespoir de ses maîtres. Le fait est qu'il abominait le grec et le latin, et les braves gens, perclus entre les dactyles et les spondées, avaient décidé gravement qu'il ne ferait jamais rien.

M. Aubry s'aperçut bien vite qu'il avait affaire à une belle et vive intelligence et que le problème à résoudre était tout simplement de l'amener par degrés à prendre l'étude à cœur.

Au bout de six à huit mois, on ne paraissait pas avoir fait grand progrès. Mais voilà qu'un beau matin notre gaillard se jette au cou du

maître et lui déclare qu'il veut reconnaître ses soins, et lui donner autant de satisfaction qu'il lui avait causé de peines.

Il se met à l'étude avec une ardeur incroyable.

Moins de deux ans après, il se présentait à la Sorbonne, passait ses examens et recevait le diplôme de Bachelier-ès-Lettres. *

Nous sommes maintenant au 8 février 1847.

M. Aubry offre sa main à Dlle. Marie-Geneviève-Victoire Lejuste, fille de Jean-Marie Lejuste et d'Ur-

* Il est aujourd'hui propriétaire et directeur d'immenses usines dans l'Anjou.

sule Forville, braves et honnêtes cultivateurs du village de Tartiers, près Soissons.

Admis au barreau de Paris quelque temps après, il y pratiqua jusqu'au moment de son départ pour le Canada.

De fortes études, une parole vive et incisive, la facilité et la promptitude de la réplique, une argumentation nette, serrée, le firent remarquer tout d'abord par d'éminents confrères.

Un jour, à la suite d'un éloquent plaidoyer qu'il fit à la Conférence des Avocats, M. Duvergier, aujourd'hui conseiller d'état, alors bâtonnier de l'Ordre, le félicita chaleureusement.

Sur les entrefaites, éclata la révolution de février.

M. Aubry fut incorporé dans la 12me légion de la garde nationale et nommé lieutenant.

Il prit part en cette qualité à toutes les prises d'armes qui eurent lieu pour refouler le socialisme communiste, aux démonstrations de mars et d'avril, à l'équipée du 15 mai, et surtout à cette terrible bataille de quatre jours (22, 23, 24, 25 Juin) dans laquelle il n'y avait pas moins de 500,000 hommes aux prises.

Il y courut plus d'un danger.

Le poste qu'il commandait, sur le quai de la Tournelle, était composé d'environ quatre-vingts hommes.

Parmi eux il s'en trouvait plusieurs qui avaient combattu, les deux premiers jours, dans les rangs de l'insurrection, et qui, écrasés par une épouvantable canonnade de trente-deux heures, s'étaient réfugiés dans divers postes de la garde nationale.

Ils avaient formé le projet de donner la main aux insurgés de la rive droite et de prendre en queue le bataillon de ligne qui gardait le pont de la Tournelle, pendant que les *frères et amis* attaqueraient de front.

Pour la réussite du projet, il était nécessaire de se débarrasser des officiers fidèles au drapeau.

M. Aubry devait être égorgé dans la nuit.

Des gardes nationaux sur lesquels on avait cru pouvoir compter, ayant été initiés au secret, vinrent le lui révéler.

Notre lieutenant ne perdit pas son sang-froid; il leur commanda la prudence, et alla s'entendre avec le chef d'un détachement de ligne qui bivouaquait à une centaine de pas du poste.

Ce détachement formait environ cinquante hommes, débris de deux belles compagnies presque entièrement exterminées aux barricades.

L'officier promit de donner mainforte au premier signal.

M. Aubry rentra alors à son poste, et fit mettre les fusils au ratelier.

—Citoyens, dit-il d'un ton énergique, je sais ce qui se passe ici ; je n'ai qu'un mot à dire, et le voici : le premier qui, sans mon ordre, prendra un fusil au ratelier, ou fera quelque démonstration, sera immédiatement passé par les armes.

Personne ne bougea.

Quelques heures après, il avait le bonheur de sauver la vie à un jeune homme de dix-huit ans, qui la veille avait combattu aux barricades.

Notre jeune étourdi était de faction au poste, lorsque deux gardes nationaux blessés y entrèrent.

Tous deux, atteints à la tête, avaient la figure tout ensanglan-

tée, et étaient encore furieux du combat.

—En voilà un qui fait le bon apôtre, s'écrièrent-ils en le reconnaissant, et qui nous canardait hier ! Il faut le fusiller !

Le lieutenant fit mine de dire comme eux, et sous prétexte de le faire passer au conseil de guerre, il le prit par dessous le bras et sortit.

Après être entré un instant dans la boutique d'un marchand de vin pour distraire l'attention de ses hommes, il prit une rue détournée et le conduisit par le pont de la Tournelle jusqu'à son quartier.

L'ordre rétabli, M. Aubry avait repris les habitudes du barreau,

lorsque la chaire de Droit Romain de l'Université-Laval de Québec, lui fut offerte par l'entremise de M. l'abbé Hamel, alors élève de l'école ecclésiastique des Carmes, aujourd'hui professeur à la Faculté des Arts.

Mais le degré de docteur en Droit était exigé.

Il fallut de nouveau se remettre sur les bancs pendant quinze mois.

Après avoir subi les deux examens préalables, il soutint la thèse pour le doctorat avec une distinction qui lui valut les éloges du doyen de la Faculté de Droit.

M. Pellat, considéré en Europe comme le plus savant et le plus ju-

dicieux interprète du Droit Romain que la France ait eu depuis Cujas, lui donna en souvenir d'estime et d'admiration un de ses propres ouvrages. C'était le 20 décembre 1856 ; le 22, il quittait la France pour le Canada.

Sa famille ne devait l'y suivre que cinq mois plus tard.

Dans l'intervalle, Madame Aubry reçut de M. Rivolet, secrétaire du conseil de l'Ordre des avocats à la Cour Impériale, la lettre suivante. On ne lira pas sans intérêt cette sorte d'adieu amical.

Paris, 18 Mai 1857.

Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser le certificat de notre confrère Aubry. Je suis

heureux d'y avoir mis ma signature et de penser ainsi qu'il conservera dans une pièce officielle un souvenir de moi.

J'ai été bien sensible à la lettre qu'il m'a écrite et j'ai été heureux d'apprendre qu'il se trouvait bien à Québec.

Sa lettre au bâtonnier a été lue au conseil et sera conservée dans nos archives.

Dites lui bien, je vous en prie, que nous tenons à l'espoir de le revoir un jour parmi nous, et que nous le considérons comme un compatriote n'ayant pas perdu l'esprit de retour. S'il a besoin de quelque service en France, il sait que je suis toujours à sa disposition et que je tiens à être un de ses correspondants.

* * * * *

Permettez-moi, madame, de vous souhaiter une bonne traversée et une heureuse

arrivée. Les vœux de tous vos amis, et je vous prie de me croire de ce nombre, vous accompagneront dans votre voyage et dans une résidence qui n'est pas la France sans doute, mais qui est toute pleine de souvenirs français.

J'ai l'honneur d'être
votre bien dévoué serviteur,
C. Rivolet.

Les neuf années de séjour de M. Aubry en Canada se sont partagées entre l'enseignement du Droit, les luttes du journalisme et les entretiens plus calmes du *Cours d'Histoire*.

Du jour où il parut pour la première fois dans la chaire de cette magnifique institution dont le Canada est justement fier, on reconnut l'homme éminent formé à l'école des maîtres.

Ses savantes leçons où l'effort du travail disparaît sous les charmes d'une parole qui a tout l'entrain et la vivacité de l'improvisation, furent une révélation pour ses auditeurs.

Ils admirèrent cette merveilleuse facilité avec laquelle cet esprit aussi brillant que profond leur frayait la route à travers le dédale de ces lois antiques, base de toute législation.

Avec une rare sagacité et fermeté de jugement, il pénètre profondément les sujets qu'il traite, analyse chaque détail avec clarté, accuse fortement les points importants, élargit ensuite l'horizon, et offre, dans une pensée synthétique, les grands aperçus, les coups d'œil d'ensemble.

L'attention ne se fatigue pas à l'écouter; on se laisse entraîner, sans songer aux difficultés de la route, sur les pas de ce guide qui éclaire tous les détours, aplanit toutes les aspérités.

Sa diction facile et animée, l'expression vive de sa physionomie, relèvent admirablement les séductions de sa science.

Les solides qualités qui firent le succès de son cours de Droit Romain, se révélèrent dans l'écrivain, dès qu'il prit la plume pour la défense de la cause catholique dans les colonnes du *Courrier du Canada.*

Il succédait en 1859 à M. J. C. Taché qui depuis près de trois ans

occupait, avec une attitude si énergique et si franchement catholique, le fauteuil de Rédacteur-en-chef.

Dédaignant les intérêts et les disputes de partis, M. Aubry se plaça, du premier coup, sur le terrain des grandes questions, et les aborda avec cette sûreté de doctrine, cette largeur de vue, cette force de logique qu'on lui avait vu déployer sur une autre arène.

Intrépide et prudent tout à la fois dans la polémique, il l'entamait avec art, la poursuivait avec hardiesse, l'appuyait parfois d'une pointe d'ironie, d'un grain d'humeur gauloise, la soutenait avec vivacité, avec passion même, mais toujours avec dignité et courtoisie.

Son style reflète les qualités de son esprit. Ferme, simple, colorée, limpide, la phrase coule sans effort, s'enchaîne avec aisance.

Jamais d'apprêt, de recherche, de mots à effet, de prétention littéraire.

L'idée seule l'occupe ; il n'a qu'un but : faire prévaloir la vérité, la faire aimer.

Son amour pour l'Eglise éclate à chaque page, et il combat pour elle avec le dévouement et la ferveur du chrétien.

Voici un échantillon de sa manière. Il s'agissait d'apprécier la lettre fameuse que l'empereur Napoléon III écrivit à Pie IX le 31 décembre 1859. On sait que Sa

Majesté tout en avouant qu'on ne saurait méconnaître les droits du Siége Apostolique sur les Légations, disait, dans cette lettre, que ce qui lui " paraîtrait le plus conforme aux véritables intérêts du Saint-Siége, ce serait de faire le sacrifice des provinces révoltées."

Après avoir donné la lettre même, et exposé l'état de la question, M. Aubry continue ainsi :

» On voudrait se le dissimuler encore, que cela n'est plus possible : une grande iniquité est sur le point de passer, à l'état de *fait accompli*, dans le droit public de l'Europe.

» La révolution triomphe dans l'Italie ; elle est puissante partout.

» Elle a des représentants dans les conseils des souverains ; elle a pour séides et pour complices presque tous les journaux du monde entier, même les journaux prétendus conservateurs.

» La lettre même de l'empereur des Français constate cette force immense de la révolution. Parmi les raisons puissantes qui l'ont engagé à faire si promptement la paix, il faut compter, dit-il, la crainte de voir la révolution prendre tous les jours de plus grandes proportions.

» Quelques lignes plus bas, l'empereur reconnaît qu'il s'est trouvé impuissant à arrêter l'établissement du nouveau régime, et que ses

efforts n'ont abouti qu'à empêcher l'insurrection de s'étendre.

» Cela étant, l'abandon des Romagnes par le Saint-Siége serait-il suivi du retour immédiat de l'ordre ? L'empereur le pense, mais nous craignons bien que ce ne soit là qu'une illusion.

» L'unité italienne n'est qu'un prétexte et une chimère.

—» Une chimère : car cette unité n'a existé à aucune époque de l'histoire, pas même du temps des anciens Romains, et il semble qu'il est permis dès lors d'en conclure qu'elle n'existera jamais.

—» Un prétexte : car ce que veut la révolution, ce n'est point seule-

ment tels Etats du Pape, ni même tout le domaine de saint-Pierre, pour les agréger au reste de l'Italie, mais bien, et nous le démontrerons plus tard, l'anéantissement de la papauté, la destruction du catholicisme et même de toute idée chrétienne.

» Ce n'est donc point par des demimesures et par des concessions sans dignité, pour ne pas dire coupables, qu'on la fera reculer.

» Il faut être pour elle ou contre elle.

» Ce n'est qu'en l'attaquant résolument et de front qu'on peut l'abattre.

» Elle est puissante aujourd'hui, le sera-t-elle moins demain ?

» Il ne faut pas, dit Mirabeau, s'imaginer pouvoir sortir d'un grand péril sans un péril, et toutes les forces des hommes d'Etat doivent être employées à préparer, tempérer, diriger et limiter la crise et non à empêcher qu'il y en ait une, ce qui est impossible, ni même à la reculer, ce qui ne servirait qu'à la rendre plus violente.

» Supposez que le Pape se résigne à ce sacrifice douloureux mais nécessaire, dit-on, au repos de l'Europe et à la paix de l'Italie, nécessaire même, paraît-il, au Saint-Siége pour lui assurer la possession paisible des Etats de l'Eglise. Eh bien ! le sacrifice est consommé, mais, demain, l'Italie est de nouveau agitée,

l'Europe encore troublée, le domaine de Pierre de nouveau envahi !....

—» Les puissances interviendront!

—» Mais si les puissances sont décidées à intervenir demain, pourquoi pas dès aujourd'hui ? La cause est-elle moins juste, le droit moins évident, moins incontestable ?

» Et si l'intervention est légitime demain, pourquoi donc tant préconiser aujourd'hui le prétendu principe de non-intervention ?

» Ah ! nous le disons avec amertume, la France, la fille aînée de l'Eglise, oublie la mission, qui a fait, à travers les âges, sa grandeur et sa force !

» Jamais plus magnifique occasion ne s'est présentée peut-être pour jeter un reflet de justice sur les armes françaises et pour écraser la révolution. C'était une cause juste et sainte à défendre, la cause de deux cent millions de catholiques, et aucune puissance de l'Europe n'eût protesté, ou bien cette protestation fût restée sans écho, car on ne proteste pas contre la force au service du droit.

» Qui donc eût voulu se mesurer avec la France déclarant vouloir maintenir le Saint-Père en possession d'Etats qui lui sont garantis par les traités de 1815 ?

» La catholique Autriche ?—La supposition est absurde.

» L'Angleterre ?—Elle déclare à tout venant qu'elle ne fait point la guerre pour une idée.

» La Russie et la Prusse ?—Mais elles ne sont pas même venues au secours de l'Autriche, expulsée de la Lombardie, au mépris des mêmes traités !

» La France n'eût donc eu à combattre que la révolution, et le combat ne pouvait être long ni douteux.

» Maintenant, nous le craignons, Dieu veuille écarter ce malheur ! des jours mauvais se préparent, jours de troubles, de confusion, d'anarchie et de guerres longues et sanglantes : les fauteurs ou complices de la révolution verront, mais

trop tard, où les a conduits leur impiété ou leur aveuglement. «

En 1858 et 1859, sollicité par ses amis, M. Aubry fit un *Cours d'Histoire Générale*, qui fut suivi non-seulement par les élèves de l'Université-Laval, mais par l'élite de la société québecquoise : prêtres, avocats, notaires, médecins, etc., etc.

Jamais il ne s'était montré plus érudit, plus entraînant, plus philosophe, et surtout plus chrétien.

Se fiant à sa prodigieuse mémoire, il ne se servait jamais de notes ni de livres, et prodiguait les citations avec une facilité qui ébahissait ses auditeurs.

Sacrifiant un peu la méthode historique aux besoins actuels de la

société, il saisissait les occasions de s'attaquer à toutes ces théories modernes qui font tant de victimes, les pulvérisait et jetait leur poussière aux quatre vents.

Mgr. l'évêque de Tloa fut un de ses auditeurs les plus assidus et fut si satisfait de sa manière, qu'il lui envoya le double de sa souscription avec ce charmant petit badinage :

" Archevêché de Québec,
" 3 Décembre 1859.

" Monsieur,

" A vos cours j'ai du plaisir comme quatre ;
" Pour les entendre je me ferais battre.
" En vous offrant si peu, partant je veux
" Vous rester redevable comme deux.

" C. F. Baillargeon, E. T.

" M. Aubry,
" Prof. de l'Univ.-Laval."

M. Aubry ayant cité un jour ce quatrain dans une lettre qu'il écrivait à un curé du diocèse du Mans, celui-ci lui répondit :

" Mon cher ami,

" La lettre de Mgr. de Tloa est le plus beau diplôme que vous ayez jamais reçu."

L'année dernière M. Aubry fit un voyage en Europe pour régler quelques affaires de famille.

A son retour, il se trouvait à bord du *Damascus*, lorsque ce vaisseau faillit périr en pleine mer.

M. Aubry a raconté les détails de cet accident dans la lettre suivante adressée à une amie :

.... " Je suis parti de Paris le 30 août et ne suis arrivé à Québec

que le 25 septembre après une pénible et dangereuse traversée. Je me suis embarqué à Liverpool le 1er septembre à bord du *Damascus*, steamer de la ligne canadienne.

Tout alla bien jusqu'au dimanche, 4. Ce jour-là nous fûmes assaillis par une forte tempête, et cependant, grâce à la puissance de la vapeur, nous continuions de faire bonne route. Mais le lendemain, 5, à six heures du matin, notre hélice cassa, et impossible désormais de marcher à la vapeur. Il fut décidé qu'on reviendrait à voiles en Irlande et qu'on y attendrait un autre steamer d'Angleterre.

Nous étions alors à cent-soixante

lieues environ des côtes d'Irlande et la tempête durait encore.

Cependant on déploya les voiles et on prit vent comme on put. La tempête cessa, mais on s'aperçut bien vite que nous courions un grand danger. Notre hélice cassée était restée au steamer et frappait à l'arrière avec une grande force, menaçant à tout moment de défoncer le navire.

Cependant nous revenions vers l'Irlande avec une mer assez calme et un vent assez favorable ; mais voilà que dans la nuit du mardi au mercredi tout change : le vent se déchaîne et souffle avec fureur ; la mer s'agite et se démène comme une possédée ; les vagues mugissent

et s'élèvent tout autour de notre pauvre navire qui se trouve ballotté dans toutes les directions ; les coups redoublent à l'arrière avec un bruit épouvantable ; vainement et pendant quatorze heures, au milieu des plus grands dangers, le capitaine, suspendu au-dessus de l'abîme, cherche avec de gros câbles et des chaînes de fer à consolider l'hélice aux flancs du navire ; rien n'y fait : la mer brise tout avec fureur.

Quelle terrible journée que cette journée du 7 septembre ! A toute minute le navire menaçait de couler, et il n'y avait que huit chaloupes pour environ 200 passagers, sans compter l'équipage.

D'ailleurs à quoi bon mettre les

embarcations à la mer par une si furieuse tempête et à plus de quatre-vingts lieues des côtes encore ? La mort apparaissait avec toutes ses horreurs, et chacun recommandait son âme à Dieu, car tout paraissait fini ici-bas.

Pour moi, je me recommandai aussi au bon Dieu, à la bonne Vierge et aux saints ; je fis, à travers l'océan, mes adieux à ma femme et à chacun de mes enfants, et pourtant vous le dirai-je, j'espérais contre toute espérance. J'avais communié le jour de mon départ de Paris, et je m'étais mis sous la protection spéciale de Marie Immaculée et de saint Joseph.

D'autre part, il y avait à bord du *Damascus* quatre Pères Oblats de

Marie Immaculée venant de France et allant en mission chez les sauvages de la Rivière-Rouge, et beaucoup de catholiques Irlandais qui priaient et disaient leur chapelet avec une ferveur étonnante.

Cependant la fureur de la mer allait toujours croissant, et vers cinq à six heures du soir tout paraissait désespéré. Tous les passagers étaient sur le pont, les yeux levés vers le ciel et attendant la mort.

Pour moi, je priais Marie et le glorieux patriarche Joseph avec une ferveur que je n'avais jamais eue. Tout à coup un bruit et un craquement horribles se font entendre : on crut que le navire coulait, mais à

l'instant même on voit le capitaine rayonnant et sautant sur le pont s'écrier : “ Elle est partie ! ”

Notre hélice venait d'être brisée et emportée par un violent coup de mer. Nous étions sauvés.

Nous arrivâmes le samedi matin en Irlande et le mercredi suivant nous nous rembarquâmes sur le *North American* qui nous amena à Québec en onze jours............ ”

Dans la vie privée, M. Aubry est d'une simplicité antique. La plus stricte économie préside à sa maison.

Il a connu les jours mauvais, et il veut que ses enfants se forment de bonne heure aux luttes de la vie.

Il ne leur inspire que des goûts simples, des habitudes modestes.

Rien de plus charmant et de plus édifiant tout à la fois que le spectacle de son intérieur : c'est une parfaite image de la vie patriarcale.

Madame Aubry préside elle-même à l'éducation de son fils et de ses trois filles.

Les leçons du jour égayées d'innocentes récréations, les pieuses lectures, la promenade du soir en famille, les prières du matin et du soir en commun partagent les heures.

A chaque repas, on lit à table la vie du Saint du jour, et la conversation roule ensuite sur les impressions qu'elle a produite.

Le reste de la journée, les enfants s'entretiennent entre eux du glorieux athlète, s'enthousiasment parfois, et se portent mutuellement de naïfs défis.

—Eh bien, toi, Zouave,* aurais-tu assez de foi pour souffrir sur le gril, comme saint Laurent ?

—Et toi, Marie, en aurais-tu assez pour endurer le supplice de sainte Agnès ?

Charlotte et Esther interviennent et portent aussi leurs défis.

Excellente famille ! que de fois je me suis plu à admirer votre belle simplicité, à respirer au milieu de vous le parfum de la vertu !

* C'est le nom de guerre du petit Pierre Aubry.

Si le luxe n'a pas ses entrées chez M. Aubry, c'est que la charité a toujours les siennes. Le pauvre ne frappe jamais en vain à sa porte.

Sur son modeste revenu la part de Dieu et des pauvres est toujours prélevée la première.

Chaque année pendant son séjour à Québec, il allait déposer entre les mains du chapelain de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste (nous tenons ce fait de M. Racine lui-même) la somme de cinq louis pour le denier de Saint-Pierre.

M. Aubry ne craint pas de raconter les rudes épreuves qu'il a traversées. Il sait que ce sont de nobles cicatrices qui témoignent de ses combats.

Un journaliste anglais eut un jour le mauvais goût de lui en faire un reproche, et crut blesser notre rédacteur au vif en lui disant que dans son pays, il n'avait mené qu'une vie bien chétive (a scanty livelihood.)

Il reçut cette fière réponse :

» Vous auriez pu ajouter, mon brave, que le susdit rédacteur ne mène point non plus, à Québec, un train de grand seigneur, et ce pour de bonnes raisons :

» 1°. Parce que, sans avoir besoin de l'apprendre d'autrui, il sait très-bien qu'il n'est point grand seigneur;

» 2o. Parce qu'il veut rester libre et indépendant, et qu'il tient, avec Bossuet, qu'il n'y a rien de plus libre ni de plus indépendant qu'un homme qui sait vivre de peu et qui sans rien attendre de la protection ou de la libéralité d'autrui, ne fonde sa subsistance que sur son industrie et sur son travail. « *

Les habitués de l'avenue Saint-Louis et du chemin Sainte-Foye se rappellent l'avoir souvent rencontré, le soir au soleil couchant, entouré de son intéressante famille, faisant le tour du Belvédère ou du Mont-Plaisant.

* Voir le *Courrier du Canada* du huit février 1861.

Il aimait à se délasser des fatigues du professorat et des soucis du journalisme en allant y respirer l'air de la campagne, jouir d'un peu de fraîcheur, des causeries en plein air, et de cette superbe vue du Saint-Charles qui se déroulait à ses pieds.

Ses amis ne l'y reverront plus.

Adieu donc, ami Aubry ! vous allez revoir cette belle France où vous êtes né, et qui fut aussi le berceau de nos ancêtres.

Puissiez-vous là-bas, auprès de cette compagne si digne de vous, et de vos charmants enfants, retrouver cette part de bonheur dont furent privées vos jeunes années !

Adieu ! Vous ne partez pas tout

entier, vos œuvres nous restent, les fruits de vos enseignements, l'arôme de vos bons exemples et de vos vertus.

Vous vivrez dans nos souvenirs comme le type de l'honneur français et du chrétien.

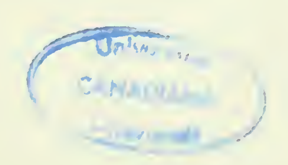
FIN.

Nos lecteurs aimeront à trouver ici l'adresse que les citoyens de Québec ont présentée à M. Aubry à la veille de son départ :

A Monsieur AUGUSTE-EUGÈNE AUBRY, Docteur en Droit, Professeur de l'Université-Laval,— Québec.

MONSIEUR,

Permettez à ceux qui s'honorent de vous être connus, de vous offrir, avant votre regretté départ, l'hommage de leur respect et de leur profonde sympathie.



Pendant votre trop court séjour de neuf années dans notre Canada, vous avez su gagner l'estime et l'admiration de tous ceux qui ont été à même d'apprécier avec quelle science certaine, avec quelle pureté de doctrine et quelle droiture d'intention vous tenez la parole de professeur e la plume de l'écrivain.

En nous rappelant vos leçons de Droit et d'Histoire, vos articles sur les véritables grandes affaires de ce monde, il nous sera doux de pouvoir placer dans nos souvenirs, à côté de l'homme public, le bon mari, le bon père, le bon ami, le bon citoyen, le chrétien en un mot.

Il n'est pas possible, Monsieur, de parler de vos qualités privées sans penser à cette brave famille qui est la vôtre, à cette excellente et pieuse compagne de vos jours, à ces dignes et

dévots enfants qui nous ont offert l'édifiant et profitable exemple des plus belles vertus domestiques.

En acceptant pour vous-même l'expression de la haute considération dont vous êtes de notre part l'objet, veuillez encore vous rendre l'interprête de nos sentiments auprès de Madame Aubry et de vos enfants. Merci à vous pour vos salutaires enseignements, merci à elle et à eux pour leurs bons exemples ; car le foyer d'une famille vraiment chrétienne est un centre d'où rayonnent les bénédictions.

Soyez donc heureux, Monsieur, avec ceux qui vous sont chers et qui méritent tant de l'être. De retour dans votre beau pays de France, daignez de fois à autre accorder un bon souvenir au

Canada et à ceux qui vous demandent la permission de se souscrire

Vos amis,

† C. F., Evêque de Tloa,
Administrateur du Diocèse de Québec.

Sir E. P. Taché,
Premier Ministre du Canada, Aide-de-Camp de S. M. la reine Victoria.

C. J. Duval,
Juge-en-Chef, B. C.

Edwd. Bowen,
Juge-en-Chef, C. S., B. C.

Fréd. Gautier,
Consul Général de France.

HENRI FEER,
Chancelier du Consulat Général de France.

ED. CARON,
Juge de la C. B. R., B. C.

J. T. TASCHEREAU,
Juge, S. C. S., B. C.

C. F. CAZEAU, *Ptre.*, V. G.

A. STUART,
Juge, C. S., B. C.

E. A. TASCHEREAU, *Ptre.*, V. G,
Recteur de l'Université-Laval.

J. C. TACHÉ,
Député-Ministre de l'Agriculture.

(*Suivent un grand nombre d'autres signatures.*)


CE